

Offre d'emploi

BRIGADIER(ÈRE) REMPLAÇANT(E)



Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte

La municipalité de Napierville est présentement à la recherche d'une personne pour occuper le poste de Brigadier(ère) remplaçant(e).

Sous la responsabilité du responsable attitré, le rôle du titulaire ou de la titulaire de l'emploi doit :

RESPONSABILITÉS :

- Effectuer la traversée des enfants pendant les heures définies
- Assurer la sécurité des écoliers ainsi que sa propre sécurité
- Installer le matériel et être équipé du matériel fourni par la municipalité
- Être courtois(e)

EXIGENCE :

- Avoir une expérience en tant que brigadier est un atout
- Être disponible sur appel
- Participer aux formations

CONDITIONS SALARIALES :

- Salaire selon l'échelle salariale en vigueur;

HORAIRE DE TRAVAIL :

7h30 – 8h
11h20 – 11h50
12h30 – 12h50
15h – 15h20

- Du lundi au vendredi pour remplacement occasionnel

Les candidatures devront être adressées à :

Madame Julie Archambault, Directrice générale Municipalité de Napierville, 260 rue de l'Église,
Québec (JOJ 1LO)

jarchambault@napierville.ca

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.